

Département de l'AIN  
-----  
Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE  
-----  
Canton de MIRIBEL  
-----  
Commune de BEYNOST



**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 17 novembre 2022  
Convocation du : 10 novembre 2022

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 27  
Présents : 16  
Votants : 21

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept novembre à dix-huit heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Beynost, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis en salle du Conseil Municipal, en séance publique sous la présidence de Madame Caroline TERRIER, Maire.

**FINANCES : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Les copains d'abord de Beynost dans le cadre de sa grande fête américaine.**

Présents : Caroline Terrier, Christine Perez, Sergio Mancini, Véronique Cortinovic, Philippe Maillez, Sylvie Caillet, Annie Maciocia, Joël Aubernon, Annick Pantel, Jean-Marc Curtet, Laurence Rouquette, Patrick Tholon, Valérie Berger, Lionel Chevrolat, Anne Le Guyader, Jean-Pierre Cottaz.

Excusés ayant donné pouvoir :

Gilbert Debard a donné procuration à Joël Aubernon  
Elodie BreLOT a donné procuration à Christine Perez  
Sophie Gaguin a donné procuration à Lionel Chevrolat  
Sébastien Renevier a donné procuration à Caroline Terrier  
Nathalie Thimel-Blanchoz a donné procuration à Jean-Pierre Cottaz

Absents : Philippe Casamayor, Franck Longin, Anne-Sophie Rampon, Harris Reneman, Bertrand Vermorel, Cyril Langelot.

Secrétaire de Séance : Jean-Marc Curtet

Le rapporteur rappelle à l'assemblée que l'association « Les copains d'abord » a organisé à l'occasion de son 10<sup>ème</sup> anniversaire, sa grande fête américaine « le Country Rocky Day's » du 23 au 25 septembre 2022.

Afin de participer à la location des jeux programmés lors de leur manifestation, l'association a sollicité, par courrier du 27 décembre 2021, une subvention exceptionnelle auprès de la Commune, dont le montant s'élève à 2 600 €.

Il est demandé au Conseil Municipal d'accorder une subvention à l'association Les copains d'abord de Beynost pour compenser les frais occasionnés lors de cette manifestation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

A L'UNANIMITE

**ACCORDE** une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 600 € à l'association Les copains d'abord de Beynost pour l'organisation de sa grande fête américaine du 23 au 25 septembre 2022

Cette somme sera mandatée à l'article 6574 « Subventions de fonctionnement » du chapitre 65 des dépenses de fonctionnement.

Pour extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.

Le Maire,  
  
Caroline TERRIER